

La MONTAGNE

"Il n'y a de vent favorable que pour celui qui sait où il va".

Dicton français

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 05 Septembre 2016 N° 008 - Prix 250 F CFA

Conférence ministérielle à l'île Maurice sur les économies bleues et le changement climatique



© EMMANUEL PITA

Le Premier Ministre Sélom Klassou fait un plaidoyer pour le prochain sommet de Lomé

P 3

Désacralisation de la cérémonie de prise de la pierre sacrée



Les natifs des Lacs offrent un spectacle ahurissant et honteux au Togo et au monde entier

P 2

RDC : Ouverture du dialogue politique

Absence risquée des ténors de l'opposition

P 7

Dernière journée des éliminatoires CAN Gabon 2017

Le Togo écrase Djibouti par 5-0 et arrache sa qualification

P 7

Désacralisation de la cérémonie de prise de la pierre sacrée Les natifs des Lacs offrent un spectacle ahurissant et honteux au Togo et au monde entier

Le peuple Guin d'Aného au Togo a célébré la nouvelle année jeudi dernier. Ce peuple venu du Ghana il y a plus de trois siècles célèbre donc Epé-Epé qui marque le début d'une nouvelle année. Ce qui devrait être la fête des retrouvailles s'est transformé en un spectacle ahurissant, une honte et une insulte à l'intelligence du peuple Guin. En effet le jeudi dernier les Guin du Togo

ses camarades et de l'autre le camp de Maman Kolè conduits par Nii Mantchè qui avait le droit de la prise de la pierre sacrée depuis des lustres. Ces deux camps viscéralement antagonistes ont donc réussi à prendre deux « **pierres sacrées** » au message curieusement identique : « **la paix et la réconciliation** », à la seule différence que celle de Nii Mantchè recommande en

et des dieux Vodou. Ce fut tout simplement une occasion manquée. Le peuple Guin doit faire l'autopsie de sa société. Le génie de ce peuple recommande que des solutions idoines soient recherchées par les enfants Guin au lieu de trouver le mal ailleurs. C'est ce peuple qui est malade et c'est lui-même qui trouvera le remède à sa maladie si l'on ne veut désacraliser cette fête qui remonte à la nuit des



Prise de la pierre sacrée (image d'archives)

temps. Car au rythme où les évoluent choses chaque famille risquerait, à

terme, de prendre sa pierre sacrée.

JUSTE LE SAGE

Les experts du comité technique spécialisé sur les affaires juridiques de l'UA en réunion à Lomé

Les experts du Comité Technique Spécialisé (CTS) sur la justice et les affaires juridiques de l'Union Africaine (UA) ont ouvert le jeudi 1er septembre, les travaux de leur session annuelle à Lomé.

A l'ordre du jour de la présente session qui se tient du 1er au 6 septembre, figure en première place l'examen du projet de la Charte africaine sur la sûreté, la sécurité maritimes et le développement encore appelée « Charte de Lomé ».

Outre le projet de Charte, les experts examineront six autres documents. Il s'agit du projet de statut du mécanisme africain de coopération policière (AFRIPOL), du projet d'amendement de la constitution de la Commission africaine de l'aviation civile, du projet de la loi-type de l'Union Africaine pour la mise en œuvre de la convention de l'UA sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées internes en Afrique.

Parmi les six documents à examiner, on note également le projet de règlement intérieur du CTS



Photo de famille des participants

sur le genre et les femmes, le projet de règlement intérieur du CTS sur le commerce, l'industrie et les minéraux et le projet de règlement intérieur du CTS sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement, autant d'instruments juridiques de nature à permettre de relever les nombreux défis auxquels est confrontée l'Afrique.

Pour le directeur de cabinet du ministère de la Justice, Egbétonyo Kossivi, il revient aux experts, la charge du peaufinage des divers instruments juridiques inscrits à l'agenda de cette réunion avant leur adoption par la session ministérielle prévue les 8 et 9 septembre.

Le président du CTS, Tchanchouang Charles et la conseillère juridique adjointe, Constacia Gaspar ont indiqué qu'en réalité, les enjeux à élaborer, à faire signer et à ratifier un instrument sur les questions de sécurité et de sûreté sont pressants tant les actes de piraterie, de terrorisme sont nombreux et s'égrènent tels les mallons d'un chapelet. « Il y a urgence à trouver un cadre normatif qui fédère toutes les énergies en Afrique et coordonne les différentes actions pour combattre ces fléaux. Cette session représente une réponse apportée à la lutte contre des calamités du temps moderne », ont-ils conclu.

ATOP/TD/CA



Prise de la pierre sacrée (image d'archives)

ont réussi la prouesse de prendre « **deux pierres dites sacrées** ». Ce qui ne s'était jamais produit dans le passé ni au Ghana, pays de leur origine.

A l'origine de cette hérésie se trouvent deux clans qui revendiquent la paternité de la cérémonie de la prise de la pierre sacrée. D'un côté le camp Sakouma, incarné par Guina Fiogan et

plus « **l'interdiction faite aux femmes d'avorter et il est demandé qu'on prenne soin des jumeaux, leur donner à manger** ».

Ce message des deux pierres était en contradiction avec l'ambiance qui a régné à Glidji Kpodji, le sanctuaire des dieux vodou. Les deux clans se sont violemment affrontés malgré la présence des forces de l'ordre. Il a fallu donc user de gaz lacrymogènes pour disperser les protagonistes. Les événements de 2016 rappellent ceux de 2012 où la prise de la pierre sacrée s'était transformée en une bataille rangée, avec des jets de pierres.

La fête traditionnelle Epé-Epé était l'occasion idéale de grandes retrouvailles, de fraternisation, de communion et de symbiose entre toutes les filles et tous les fils d'Aného. C'était aussi le moment du grand pardon ou le moment privilégié de se ressourcer et de se mettre en harmonie avec les mannes des ancêtres

La Montagne

Récépissé :

0541/08/01/16/HAAC du 8/01/2016

Directeur de Publication :

Vendelin M.P. MOUKPE
(alias Eyawè).

Siège : Agoè ANOME
derrière NAPA Vallée.

Tél. : 90 01 9946/91913951

E-mail : pmoukpe@yahoo.fr

Comité de Rédaction :

H. WARAGNI
Honorire MOUKPE
KONDO KI SEM
V. Eyawè

Infographie :
Tchak K. Phillip

Distribution :
T. B. Yves

Imprimerie :
La Colombe

Tirage : 2000 exemplaires

Conférence ministérielle à l'Ile Maurice sur les économies bleues et le changement climatique

Le Premier Ministre Sélom Klassou fait un plaidoyer pour le prochain sommet de Lomé

Port Louis (Ile Maurice) a abrité la semaine dernière une conférence ministérielle sur les économies bleues. Cette conférence à laquelle a pris part le Premier Ministre togolais vise à consolider les bases d'une coopération indispensable au développement de l'économie bleue entre les Etats africains, les différents partenaires en développement, le secteur privé et les institutions financières internationales. A cette tribune, le chef du gouvernement a fait un plaidoyer en faveur du prochain sommet sur la sûreté et la sécurité maritime et le développement en Afrique que Lomé s'honore d'abriter. Nul n'ignore aujourd'hui le rôle moteur de l'économie bleue dans le cadre de l'atteinte des Objectifs du Développement Durable (ODD). Monsieur Sélom Klassou n'a pas oublié, dans son adresse aux participants, de ressortir les avantages qu'offre le Togo avec son port en eau profonde, le seul dans le Golfe de Guinée. Voici l'intégralité du discours du Premier Ministre Komi Sélom Klassou.

Monsieur le Premier Ministre,
 • Monsieur le Directeur Général de la FAO,
 • Monsieur le Président de la Conférence des Ministres Africains sur l'Environnement,
 • Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
 • Honorables députés à l'Assemblée nationale,
 • Monsieur le Commissaire Européen pour l'Environnement, les Affaires maritimes et la Pêche,
 • Monsieur le Vice-Président de la Région Afrique de la Banque Mondiale,
 • Monsieur le Conseiller Principal Régional, Région Afrique de la Banque Mondiale,
 • Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants des Organisations Internationales,
 • Monsieur l'Ambassadeur pour les Océans et le Climat,
 • Mesdames et Messieurs les Experts,
 • Distingués invités, Mesdames et Messieurs les participants,
 • Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, avant tout propos, témoigner ma profonde gratitude au Gouvernement de l'Ile Maurice et à son vaillant peuple pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité légendaire qui m'ont été réservés, ainsi qu'à la délégation qui m'accompagne. Je garderai un souvenir inoubliable de cette belle île qui a déjà inspiré le Togo

dans les années 80 au moment où mon pays devrait débiter son expérience en matière de la création de Zone Franche Industrielle. J'exprime donc au Premier Ministre, au Gouvernement et au peuple mauricien, mes vives félicitations pour avoir accepté d'abriter cette importante conférence ministérielle africaine sur « Les économies bleues et le changement climatique ».

Mes remerciements vont également aux divers partenaires techniques et financiers notamment à la Banque Mondiale pour le soutien à l'organisation de cette importante rencontre internationale que le Togo salue et souhaite voir aboutir à des résultats concrets. Avant d'aborder le vif de mes propos, permettez-moi de m'acquitter d'un devoir, celui de vous transmettre les cordiales et fraternelles salutations du Président de la République Togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE ainsi que celles du Gouvernement et du peuple togolais tout entier.

Monsieur le Premier Ministre, Distingués invités, Mesdames et messieurs les participants,

Les zones maritimes africaines sont très importantes et s'étendent, selon les estimations, sur plus de 13 millions de km² avec d'importantes richesses marines et

côtières susceptibles de contribuer efficacement au développement durable de nos pays.

Le Golfe de Guinée seul regorge d'énormes richesses halieutiques et minières ainsi que d'immenses gisements d'hydrocarbures qui en font une grande zone d'intérêt géostratégique et une plaque tournante majeure du commerce international. A titre d'exemple, environ 70% de la production pétrolière et gazière en Afrique subsaharienne est concentrée dans le Golfe de Guinée sans oublier les autres ressources biologiques. Autant d'atouts, qui, s'ils sont bien exploités et gérés, représenteront de réelles perspectives de développement économique et permettront de réduire considérablement le taux de pauvreté de nos populations. Cette prise de conscience est, sans doute, à l'origine de l'appropriation du concept de l'économie bleue par nos pays.

Depuis l'émergence de ce concept dans l'agenda de la conférence de Rio+20, cette économie est, en effet, devenue un puissant levier de développement et un catalyseur pour l'orientation vers de nouveaux engagements sur les océans et les mers, avec une visibilité de plus en plus croissante et une importance dans le cadre des objectifs du développement durable (ODD).

En effet, face aux nombreux défis que posent



Komi Sélom Klassou, Premier Ministre

aujourd'hui les changements climatiques en matière de développement surtout pour les pays les plus vulnérables que sont les pays les moins avancés (PMA), les petits Etats Insulaires en développement et les pays côtiers il est apparu, plus que jamais, l'impérieuse nécessité d'inventer de nouveaux modèles de développement. Ces nouveaux modèles de développement prenant en compte les exigences des sociétés de consommations actuelles doivent permettre de diversifier certes les sources de richesses en vue d'améliorer la croissance économique sans pour autant compromettre la capacité des générations futures à répondre elles aussi à leurs besoins. Pour cela, les pays africains dont 38 ont une façade sur la mer ont eu à recourir aux potentialités qu'offrent l'espace marin afin de développer de nouvelles stratégies permettant de libérer et mieux valoriser les opportunités de l'économie bleue.

Le développement économique basé sur la maîtrise des richesses du monde marin doit, à notre sens, privilégier la conservation et le développement durable, en partant du principe que des écosystèmes marins

sains sont plus productifs et représentent un moyen nécessaire d'assurer des économies durables basées sur la mer. Ce modèle de développement doit également veiller à ce que les petits Etats insulaires et les Etats côtiers en développement tirent équitablement parti de leurs ressources marines.

Je partage aussi l'idée selon laquelle l'économie bleue est un moyen de promouvoir, entre autres, le développement durable, l'éradication de la pauvreté et la création de moyens de subsistance durables, la réduction des risques de catastrophe dans les régions côtières ainsi que l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques dans les petits Etats insulaires en développement (PEID) et les pays côtiers.

Monsieur le Premier Ministre, Distingués invités, Mesdames et messieurs les participants, Même si les pays côtiers africains ne sont pas encore suffisamment familiarisés au concept de l'économie bleue, la maîtrise du pouvoir des océans et de leurs opportunités reste un défi majeur et l'Afrique doit saisir les enjeux marins pour réévaluer la trajectoire

Lancement officiel des FORA régionaux de la jeunesse a Tsévié

Le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes en collaboration avec le Conseil National de la Jeunesse (CNJ) et en partenariat avec l'UNFPA ont procédé au lancement officiel des fora régionaux de la jeunesse, les 30 et 31 août à Tsévié.

Placés sous le thème « Rôle des jeunes dans la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD) au Togo », ces fora qui sont à la 3ème édition après ceux de 2011 et 2013 se dérouleront à Tsévié, Notsè, Sokodé, Kara, Dapaong et Lomé après ce lancement.

Ils visent à susciter un dynamisme auprès des jeunes en vue d'accroître leur participation active à la protection de l'environnement et à la promotion du développement économique et social de leur région. C'est aussi une occasion pour les jeunes de mieux cerner les enjeux et les défis liés aux ODD ;

de partager avec eux la vision du développement, les outils et mesures stratégiques du gouvernement pour assurer leur participation aux actions de développement et enfin de les amener à prendre conscience de leur rôle dans la mise en œuvre des ODD.

Les participants ont été outillés sur les enjeux et défis liés aux ODD afin de mieux appréhender ses contours et leurs impacts sur le développement économique et social du Togo et le rôle de la jeunesse dans la promotion de la paix et la culture de la non-violence.

A l'ouverture, la ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Mme Victoire Tomegah-Dogbe a expliqué que ces assises vont aider les jeunes à partager et à échanger leurs expériences pour le meilleur



Photo de famille

développement du Togo et les amener à être des alliés et des partenaires incontournables. Selon elle, les travaux vont porter entre autres sur le bilan de ceux de 2011 et 2013 afin de dégager ce qui est fait, ce qui reste à prendre en compte, de faire le suivi des recommandations et de voir ce que le gouvernement peut faire avec les jeunes pour renforcer leur citoyenneté, leur engagement et leur rentabilité afin de diminuer le taux

de chômage dans le pays. La ministre a rassuré les jeunes de la confiance et de l'intérêt particulier que porte le Chef de l'Etat à leur égard avant de les exhorter à participer activement aux assises pour dégager des recommandations qui vont permettre au gouvernement de renforcer la citoyenneté et l'employabilité des jeunes.

Le président du Conseil National de la Jeunesse (CNJ), Régis Batchassi a

indiqué que ces rencontres sont de véritables cadres de réflexions et d'échanges sur les ODD à travers les appropriations et la détermination des responsabilités des jeunes. Pour lui, elles sont un moyen de parvenir à un plan d'action de la jeunesse pour s'inscrire dans la dynamique des atteintes des ODD et de répondre aux attentes de la jeunesse telle que leur insertion socio-professionnelle.

ATOP/SED/EKS

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST-AFRICAINNE
La Commission

AVIS N°037/2016/AMI/DAGP/UEMOA
AVIS A MANIFESTATION D'INTERETS RELATIF A L'ETUDE POUR LA MISE EN PLACE
D'UN MECANISME ADAPTE DE COORDINATION DES ACTIVITES DE NEGOCIATIONS
COMMERCIALES A L'OMC ENTRE LA COMMISSION, LES ETATS MEMBRES ET LES
MISSIONS DIPLOMATIQUES A GENEVE



Ressource de financement : Budget des Organes de l'UEMOA - Ressources Propres

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marché paru sur le site de l'UEMOA le 02 février 2016, et dans les journaux nationaux des huit Etats membres de l'UEMOA le 18 janvier 2016.

2. Dans le cadre de l'exécution de son budget 2016, la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine envisage de réaliser une étude pour la mise en place d'un mécanisme adapté de coordination des activités de négociation commerciales à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), les états membres et les pays membres et les missions diplomatiques à Genève.

3. Les services suivants seront exécutés dans le cadre de la mission :

Afin de faciliter le déroulement des travaux et favoriser une approche participative, le Consultant devra préparer un rapport comprenant les éléments suivants :

- évaluer le mécanisme actuel de coordination (examen des possibilités dégagées par le mémorandum sur la coordination des Missions diplomatiques des Etats membres de l'Union à Genève) ;

- recenser les domaines les plus couverts par les activités des Missions diplomatiques des Etats membres à Genève ;
- proposer un recadrage tenant compte des ressources humaines et financières des Missions des Etats membres et de la Délégation Permanente à Genève ;
- proposer une meilleure organisation interne du Groupe des ambassadeurs, en tenant compte des spécificités et des actions collectives pour la mise en commun des ressources techniques ;

- animer un séminaire de restitution et de validation de l'étude à l'intention des ambassadeurs à Genève.

Dans le cadre de sa mission il est attendu du consultant les résultats suivants :

- Un cadre opérationnel adapté de coordination des activités de négociations commerciales de l'Union à l'OMC et les autres organisations est proposé ;

- Les Missions diplomatiques des Etats membres de l'Union sont mieux informées et discutent régulièrement entre elles sur le contenu de la politique commerciale commune au regard de l'état des négociations à l'OMC ;
- La Commission de l'UEMOA dispose d'éléments pour la formalisation d'un lien dynamique et plus opérationnel entre le niveau régional, le niveau national et les représentations diplomatiques à Genève.

4. Les Cabinets ou ONG intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. En vue de la constitution d'une liste restreinte et pour une demande de propositions ultérieure, le Président de la Commission de l'UEMOA invite les Cabinets à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

6. Les Cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.) Les Cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

7. L'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux règles et procédures définies par la réglementation en vigueur à l'UEMOA

notamment le Règlement d'exécution n° 008/2014/COM-UEMOA du 12 novembre 2014, relatif aux règles de passation et d'exécution des marchés des Organes de l'UEMOA.

8. Les expressions d'intérêt en langue française et l'portant la mention « Manifestation d'intérêt relative à la réalisation d'une étude pour la mise en place d'un mécanisme adapté de coordination des activités de négociations commerciales à l'OMC entre la Commission, les Etats membres et les missions diplomatiques à Genève » doivent parvenir au plus tard le jeudi 15 septembre 2016 à 14h, heure locale, sous pli fermé en quatre exemplaires (un original plus trois copies) à l'adresse suivante :

Commission de l'UEMOA 380,
Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO
01 BP 543 Ouagadougou 01, Burkina Faso
Tél. : (+226) 25 31 88 73 à 76 -
Fax : (+226) 25 31 88 72

9. L'ouverture des plis aura lieu le jeudi 15 septembre 2016 à 14 heures 30 mn heures, locale dans la salle de réunion de la Commission.

10. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux :

Personnes à contacter :
• Monsieur Koffi GNAKADJA Tél. : +41775053625
E-mail: gnakada@uemoa.int
• Madame A. Chantal ZOUNGRANA -
Tél. : (+226) 50 32 86 94
E-mail: aczoungana pour la commissionnaire chargé du Département des Services Administratifs et Financiers et par délégation,

Le Directeur de Cabinet
Kumi K. KADJAKA

Conférence ministérielle à l'île Maurice sur les économies bleues et le changement climatique

Le Premier Ministre Sélom Klassou fait un plaidoyer pour le prochain sommet de Lomé

Suite de la p 3

toire de son développement à l'aune des grands bouleversements mondiaux en y intégrant tous les paramètres socioéconomiques, politiques

et environnementaux. L'Afrique a le défi de développement des économies bleues intelligentes. Pour ce faire, elle doit répondre à des questionnements importants tels que :

- Quels modes de financement de nos économies bleues ?
- Quels modes de planification de nos villes ? et
- Quels types de partenariats développer ?

L'Afrique doit, à cet effet, définir sa propre conception de l'économie bleue, de la prospérité et du progrès, et encourager les approches et les idées novatrices qui amélioreront le bien-être de ses populations et de son environnement.

Pour cela, il me semble important que d'énormes investissements doivent être engagés dans le domaine de la recherche et de l'innovation afin de faire face aux principaux défis auxquels sont aujourd'hui confrontés nos différents pays, et de proposer des solutions idoines en vue de la création de nouvelles richesses dans les nouvelles filières qu'offrent l'espace marin et ses nombreux écosystèmes.

Ces investissements sont si importants que les pouvoirs publics ne peuvent pas les assumer tous seuls. Il nous faut renforcer nos partenariats en nous appuyant sur les mécanismes de coopération déjà existants dans les domaines maritimes. Ces partenariats pourraient déclencher un bond qualitatif du développement économique des pays

impliqués mais aussi permettre des économies d'échelle pour aider les pays vulnérables dont les petits Etats insulaires à exploiter pleinement le potentiel de leurs ressources aquatiques ou marines. Toutefois, les changements climatiques, l'insécurité maritime dont les trafics illicites de tout genre à savoir d'armes et de drogues, le phénomène de l'érosion côtière, la montée croissante du terrorisme à l'échelle mondiale constituent autant de menaces qui risquent d'entraîner l'espoir que suscitent l'économie bleue. C'est donc en mutualisant nos expériences, nos moyens et nos efforts que nous arriverons à combattre efficacement ces fléaux. Cette approche de mutualisation des efforts nous renvoie à un des points clés de l'Accord de Paris (COP21) qui a mis l'accent je cite « sur le soutien et la promotion de la coopération régionale et internationale ».

Monsieur le Premier Ministre, Distingués invités, Mesdames et messieurs les participants, Pour sa part, notre pays le Togo s'est résolument inscrit dans le cadre stratégique de l'économie bleue. A cet effet, le Gouvernement a lancé et mis récemment en œuvre une stratégie dite Stratégie nationale pour la mer et le littoral (SNPML). Elle vise à renforcer la sûreté et la sécurité maritimes, promouvoir les opportunités d'emplois et le partenariat public-privé, moderniser le tourisme maritime, développer l'économie bleue et gérer durablement l'environnement marin.

Des secteurs prioritaires ayant déjà fait l'objet d'une revue préliminaire ont été sélectionnés. Il s'agit par exemple des secteurs de la pêche et de l'aquaculture, du tourisme et des transports maritimes, des énergies renouvelables etc. dont la finalité est de prendre en compte de manière intégrée les dimensions économique, sociale et environnementale du développement.

Notre stratégie nationale est élaborée en phase aussi bien avec les 17 objectifs du développement durable (ODD) qu'avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine auxquels le Togo a pleinement adhéré.

La mise en cohérence de cette stratégie au niveau global, régional, national et local permettra d'augmenter l'efficacité de la mise en œuvre des objectifs du développement durable afin d'éradiquer la pauvreté, conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines.

Le Togo qui ambitionne de devenir un véritable hub-transportaire dans la sous-région ouest africaine n'a pas hésité à mettre les moyens. Cette vision portée par le Président de la République et mise en œuvre par le Gouvernement dans une approche de partenariat public-privé (PPP), a abouti à une profonde modernisation de la logistique portuaire ces dernières années le tout adossé à une gouvernance maritime renforcée et rénovée par la création de l'Action de l'Etat en Mer. Aujourd'hui, le Port Autonome de Lomé (PAL), d'ailleurs naturellement le seul en eau

profonde dans le Golfe de Guinée, accueille déjà de grands navires de dernière génération et de ce fait constitue une plateforme de transbordement vers les ports de la sous-région. Monsieur le Premier Ministre,

Distingués invités, Mesdames et messieurs les participants,

Il nous faut une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable. Pour y parvenir, nous devons renforcer la coordination et la coopération particulièrement dans le domaine des affaires maritimes. C'est pourquoi je salue la tenue de la présente rencontre ministérielle qui vient à point nommé et qui va consolider les bases d'une coopération durable entre les Etats africains, les différents partenaires en développement, le secteur privé et les instances financières internationales.

Aussi, dans le cadre d'un dialogue public-privé sur le développement de cette nouvelle forme d'économie, nous paraît-il essentiel de définir une plateforme de collaboration entre la recherche et l'industrie puis d'encourager et renforcer des partenariats public-privés en vue de promouvoir les investissements dans la recherche, la technologie, l'innovation, les connaissances et les compétences en la matière. L'amélioration de la sécurité maritime, de la capacité de réaction face aux catastrophes d'origine humaine et naturelle et la prévention de la pollution par les navires, sont autant de défis à relever dans le cadre de la coordination et de la coopération régionale et internationale. A ce sujet, nous pensons

au Togo qu'un certain nombre d'impératifs doivent être levés notamment l'inscription de tous les actes dans un cadre juridique. Aussi, avons-nous voté des textes de loi puis ratifié des conventions internationales liées à la mer et aux océans.

Monsieur le Premier Ministre,

Distingués invités, Mesdames et messieurs les participants,

Dans cette dynamique et avant de conclure mes propos, je voudrais saisir l'opportunité que m'offre cette tribune pour vous annoncer, la tenue à Lomé au Togo, du 11 au 15 octobre prochains le Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine sur « la sûreté et la sécurité maritimes et le développement en Afrique ».

Ce sera l'occasion pour les Etats africains d'harmoniser et de pouvoir mettre collégalement en œuvre les dispositions à valeur juridique relative à la lutte contre : la piraterie maritime, la pêche illicite non déclarée et non réglementée et la pollution marine. Les préparatifs pour cet important événement sont fin prêts et nous espérons que l'Afrique va mutualiser ses efforts et ses compétences afin de parvenir à l'adoption de la charte dite Charte de Lomé.

Enfin, je souhaite vivement qu'à l'issue de la présente conférence, les délibérations de nos travaux puissent permettre de jeter les bases d'une coopération exemplaire indispensable au développement de l'économie bleue pour le plus grand bien de nos populations.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

**Pour vos publicités,
annonces et
publi-reportages,
consulter le journal
La Montagne
aux numéros
90-01-99-46
91-91-39-51**

INSOLITE

La prière de Jean-Pierre

Un homme du nom de Jean-Pierre vivait dans une contrée lointaine. Là-bas, sous les collines verdoyantes du massif de l'Atakora, Jean-Pierre, cultivateur de sorgho, d'ignames et de manioc n'arrivait pas à joindre les deux bouts du fait qu'il est père de famille nombreuse, marié à 6 femmes et ayant 22 enfants sur le dos. Jean-Pierre était un protestant et fervent croyant. Il ne ratait jamais le jour du culte. Chaque jour de prière, en compagnie des coreligionnaires, il se rendait au lieu du culte pour écouter les prédications de leur pasteur, un certain Dieudonné qui leur recommande de toujours prier avec insistance car on peut tout obtenir avec la prière. Et que Dieu exhausse la prière de qui s'est attendu. C'est pourquoi, conscient de sa situation d'indigent Jean-Pierre n'avait qu'une seule prière sur les lèvres : « Seigneur viens à mon aide ». Au lever du soleil et avant de se rendre au champ Jean-Pierre prononçait cette phrase. Après le repas du soir et avant d'aller s'allonger sur sa natte faite en feuilles de Rafia, Jean-Pierre répétait : « Seigneur viens à mon aide ».

Un jour, avant le lever du soleil au premier chant du coq Jean-Pierre se rendait à la maison paternelle de sa 5^{ème} épouse pour informer ses beaux-parents que leur fille venait de mettre au monde son 4^{ème} enfant. Tout à coup, se dressa devant lui un être

immense qui a une forme humaine mais impossible de voir sa tête puisqu'il s'élevait au dessus de la colline.

Jean-Pierre eu une grosse frayeur. Au moment de retourner sur ses pas, l'être bizarre cria comme le tonnerre : « Me voici, c'est moi ton Dieu que tu implores nuit et jour en disant viens à mon aide ». Et de poursuivre « demande moi tout ce que tu veux et je donnerai le double de ce que je vais t'accorder à ton voisin ».

Le voisin de Jean-Pierre c'est un certain Apollinaire. Apollinaire est un monogame avec deux enfants. Sur l'insistance de l'être immense Jean-Pierre se mit à réfléchir et se dit : "si je lui demande de me donner une villa, il donnera donc deux villas à mon voisin ! Non je ne vais pas la lui demander". Et de poursuivre : "si je lui demande une voiture, il va donc donner deux voitures à mon voisin, non je ne le ferai pas". Enfin "si je lui demande la somme d'un million de francs, il donnera deux millions à mon voisin, ça ne peut pas aller comme ça". Alors, Jean-Pierre cria "Seigneur ! Crève moi un œil".

L'être immense dit : "serviteur au cœur mauvais, voilà pourquoi tes prières ne seront jamais exhaussées. Que perds-tu donc, toi qui es misérable à posséder une villa si pour cela ton voisin doit en posséder deux ? Par jalousie pour ton voisin, tu demandes à Dieu le malheur au lieu du bonheur. Tu veux être borgne pourvu que ton voisin soit aveugle. Tu n'auras donc pas du repos sur cette terre et ton âme à ta mort sera perdue. Et l'être bizarre disparut.

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin :	22-21-25-01
CHU Campus :	22-25-77-68
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	172 ou 22-22-21-39



PRESIDENCE
PERSONNE RESPONSABLE DES
MARCHÉS PUBLICS

UNIVERSITE DE KARA

Avis d'Appel d'Offres (A.A.O) N°004/UK/P/PRMP2016 du 16 août 2016

République Togolaise
Travail - Liberté - Patrie

Réf. : Acquisition de matériels roulants et services connexes à l'Université de Kara

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général d'Appel d'Offres paru dans le quotidien national d'information TOGO-PRESSE du 02 juin 2016.

2. L'Université de Kara désire utiliser une partie des fonds de son budget autonome, gestion 2016, afin de financer le projet d'acquisition de matériels roulants et services connexes.

3. A cet effet, elle sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de matériels roulants et services connexes.

4. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée nécessairement par une banque nationale ou étrangère ayant une représentation au Togo, le montant de cette garantie de soumission est de :

- un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA pour le lot 1 ;
- un million sept cent mille (1 700 000) francs CFA pour le lot 2 ;
- deux millions huit cent mille (2 800 000) francs CFA pour le lot 3 et
- neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le lot 4.

5. Les offres doivent être soumises à l'adresse mentionnée au point 5 du présent avis au plus tard le 20 septembre 2016 à 15 heures TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

6. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée nécessairement par une banque nationale ou étrangère ayant une représentation au Togo, le montant de cette garantie de soumission est de :

- un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA pour le lot 1 ;
- un million sept cent mille (1 700 000) francs CFA pour le lot 2 ;
- deux millions huit cent mille (2 800 000) francs CFA pour le lot 3 et
- neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le lot 4.

7. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

8. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 20 septembre 2016 à 15 h 30 min précises dans la salle de réunion à l'adresse indiquée au point 5 du présent avis.

9. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Université de Kara à l'adresse : Cellule d'appui à la PRMP de l'UK, Immeuble LONATO 2e étage, face Palais des Congrès de Kara

11. Les exigences en matière de qualifications sont :

12. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier complet d'Appel d'offres ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA à l'adresse mentionnée au point 5 du présent avis. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'adresse ci-dessus contre récépissé.

13. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 5 du présent avis au plus tard le 20 septembre 2016 à 15 heures TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

14. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée nécessairement par une banque nationale ou étrangère ayant une représentation au Togo, le montant de cette garantie de soumission est de :

- un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA pour le lot 1 ;
- un million sept cent mille (1 700 000) francs CFA pour le lot 2 ;
- deux millions huit cent mille (2 800 000) francs CFA pour le lot 3 et
- neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le lot 4.

15. Les exigences en matière de qualifications sont :

16. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier complet d'Appel d'offres ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA à l'adresse mentionnée au point 5 du présent avis. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'adresse ci-dessus contre récépissé.

17. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 5 du présent avis au plus tard le 20 septembre 2016 à 15 heures TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

18. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée nécessairement par une banque nationale ou étrangère ayant une représentation au Togo, le montant de cette garantie de soumission est de :

- un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA pour le lot 1 ;
- un million sept cent mille (1 700 000) francs CFA pour le lot 2 ;
- deux millions huit cent mille (2 800 000) francs CFA pour le lot 3 et
- neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le lot 4.

19. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

20. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 20 septembre 2016 à 15 h 30 min précises dans la salle de réunion à l'adresse indiquée au point 5 du présent avis.

21. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

22. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Université de Kara à l'adresse : Cellule d'appui à la PRMP de l'UK, Immeuble LONATO 2e étage, face Palais des Congrès de Kara

23. Les exigences en matière de qualifications sont :

24. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier complet d'Appel d'offres ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA à l'adresse mentionnée au point 5 du présent avis. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'adresse ci-dessus contre récépissé.

25. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 5 du présent avis au plus tard le 20 septembre 2016 à 15 heures TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

26. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée nécessairement par une banque nationale ou étrangère ayant une représentation au Togo, le montant de cette garantie de soumission est de :

- un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA pour le lot 1 ;
- un million sept cent mille (1 700 000) francs CFA pour le lot 2 ;
- deux millions huit cent mille (2 800 000) francs CFA pour le lot 3 et
- neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le lot 4.

27. Les exigences en matière de qualifications sont :

28. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier complet d'Appel d'offres ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA à l'adresse mentionnée au point 5 du présent avis. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'adresse ci-dessus contre récépissé.

29. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 5 du présent avis au plus tard le 20 septembre 2016 à 15 heures TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

30. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée nécessairement par une banque nationale ou étrangère ayant une représentation au Togo, le montant de cette garantie de soumission est de :

- un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA pour le lot 1 ;
- un million sept cent mille (1 700 000) francs CFA pour le lot 2 ;
- deux millions huit cent mille (2 800 000) francs CFA pour le lot 3 et
- neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le lot 4.

31. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

32. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le 20 septembre 2016 à 15 h 30 min précises dans la salle de réunion à l'adresse indiquée au point 5 du présent avis.

33. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

34. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Université de Kara à l'adresse : Cellule d'appui à la PRMP de l'UK, Immeuble LONATO 2e étage, face Palais des Congrès de Kara

35. Les exigences en matière de qualifications sont :

36. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier complet d'Appel d'offres ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA à l'adresse mentionnée au point 5 du présent avis. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'adresse ci-dessus contre récépissé.

37. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 5 du présent avis au plus tard le 20 septembre 2016 à 15 heures TU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

38. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée nécessairement par une banque nationale ou étrangère ayant une représentation au Togo, le montant de cette garantie de soumission est de :

- un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA pour le lot 1 ;
- un million sept cent mille (1 700 000) francs CFA pour le lot 2 ;
- deux millions huit cent mille (2 800 000) francs CFA pour le lot 3 et
- neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le lot 4.

Fait à Kara, le 16 août 2016
La Personne Responsable
des Marchés Publics de l'UK
Manani NABEDE

GABON : Crise post-électorale

Le Président réélu appelle à la réconciliation

Suite à l'annonce des résultats de la présidentielle qui donne vainqueur le sortant Ali BONGO crédité de 49,80% des suffrages exprimés contre 48,20% à son principal adversaire Jean PING, des violences ont éclaté dans certaines villes du pays notamment à Port Gentil et à Libreville la capitale. Ces violences ont occasionné 7 morts, des blessés et d'importants dégâts matériels. Le siège de l'Assemblée Nationale a été en partie incendié. Des magasins et des commerces ont été pillés et saccagés. Le QG du candidat battu Jean PING a été investi par les forces de l'ordre à la recherche des responsables de ces destructions. Plusieurs responsables politi-

ques de l'opposition proches du candidat malheureux ont été interpellés puis relâchés 72 heures après grâce à la médiation de M. Aboulage Batily représentant permanent de l'ONU en Afrique Centrale. Plus de 1500 cas-seurs sont gardés à la gendarmerie. Face à cette situation explosive et au risque d'une véritable insurrection, la communauté internationale comme à son habitude, multiplie les appels au calme et au dialogue entre les acteurs. Ainsi, après l'UE, les Etats-Unis, c'est le tour de la France, an-



Ali Bongo, Président réélu cienne métropole d'inviter les acteurs politiques à la non violence.

De son côté, le Président réélu Ali Bongo a appelé dans une brève allocution, ses compatriotes à la réconciliation. Se présentant en rassembleur, Ali Bongo dit

être le Président de l'ensemble des populations de son pays. « **Aujourd'hui, l'élection est terminée. Le temps est venu pour nous rassembler, construire ensemble. Le temps est venu de panser nos plaies, le temps est venu de laisser derrière nous toutes les invectives dues à la campagne, le temps de l'apaisement est venu, le temps de la réconciliation est venu. Vous pouvez compter sur moi pour être le Président de tous les gabonais** » a déclaré le Président réélu.

A 57 ans, Ali Bongo entame son 2^{ème} septennat comme il y a sept ans, dans la contestation

organisée par le camp du candidat perdant Jean Ping. Ce dernier, âgé aujourd'hui de 73 ans et voyants s'envoler les derniers espoirs de devenir président de la république peut-il accepter cet appel au calme ? Rien n'est moins sûr car l'opposant continue de clamer urbi et orbi que c'est lui le véritable vainqueur de la présidentielle du 27 Août 2016. Entre revendiquer une hypothétique victoire tambour battant sur les médias et s'installer effectivement dans le « palais de Marbre » en bordure de l'Estuaire à Libreville, la route est longue, très longue et semée d'embûches peut-être insurmontables. Wait and see.

E. Eyawè

RDC / Ouverture du dialogue politique

Absence risquée des ténors de l'opposition



M. Edem Kodjo, facilitateur

Le dialogue politique qui doit aboutir à un accord balisant le chemin pour les élections en RDC a démarré ce 1^{er} septembre à Kinshassa. Organisé sous la facilitation de notre compatriote Edem KODJO, les poids lourds de l'opposition l'UDPS, le G7, Dynamique et MLC ont refusé de prendre part à ces assises. Malgré des signes d'apaisement montrés par les autorités en libérant certains activistes des droits de l'homme, l'opposition radicale campe toujours sur ses positions et exige la libération des prisonniers politiques, la libéralisation des médias proches de certains partis ainsi que le changement du facilitateur Edem Kodjo alors que l'UA vient de lui renouveler sa confiance. L'enjeu du rendez-vous est de trouver une issue heureuse à la crise en organisant des élections transparentes et crédibles dans le

respect de la constitution. C'est en tout cas ce que la feuille de route du comité préparatoire prévoit. Mais la commission électorale nationale indépendante (CENI), organe chargé de l'organisation et de la supervision des élections a déjà indiqué qu'il est impossible de tenir les délais constitutionnels. Car avec la refonte du fichier électoral dans un pays grand comme 80 fois la Belgique, on ne peut pas techniquement tenir les élections avant plusieurs mois. La date butoir de décembre 2016 qui coïncide avec la fin du deuxième et dernier mandat du Président Kabila ne peut donc pas être respectée.

A qui incombe la faute de ce grand retard pris dans l'organisation de ce scrutin censé mettre fin au pouvoir de Joseph Kabila ? Comme au jeu de ping pong, les deux camps se jettent mutuellement



Vue partielle des participants au dialogue

la responsabilité. L'opposition accuse le Président Kabila d'user du dilatoire pour rester au pouvoir après la fin de son mandat. De son côté, le parti au pouvoir dénonce les propos incendiaires de l'opposition qui menacent la paix sociale et la démocratie. Parmi les 200 participants, on note cependant certains partis de l'opposition, la société civile et des personnalités. La stratégie des opposants qui ont choisi de participer consiste dit-on à combattre le président Kabila de l'intérieur. Il faut noter en passant que l'opposition de la RDC joue gros car il ya des dispositions constitutionnelles qui permettent au président de garder le fauteuil présidentiel si la situation de crise ne permet pas l'organisation d'un scrutin. Quelque soit l'issue de ce dialogue

non inclusif, l'opposition de la RDC risque de regretter pour longtemps ce rendez-vous manqué car le facilitateur Edem KODJO, acteur et témoin du parcours politique de l'opposition dans son pays est, à notre avis, la personnalité

indiquée pour leur conseiller que la précipitation, les erreurs de stratégies produisent, à coup sûr, des fruits amères.

V. Eyawè

Dernière journée des éliminatoires CAN Gabon 2017

Le Togo écrase Djibouti par 5-0 et arrache sa qualification

La 6^{ème} et dernière journée des éliminatoires pour la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Gabon 2017 s'est déroulée ce week-end. Les Eperviers du Togo qui étaient au prise, dans leur nid à Kégué, face aux Requin Bleus de Djibouti. L'équipe nationale du Togo a été sans pitié face à celle de Djibouti en l'écrasant par un score sans appel de 5 buts à 0. Avant le coup d'envoi de ce match, le Togo était 3^{ème} du

groupe A avec 8 pts. Il fallait pour cela remporter le match avec la manière pour espérer au moins finir parmi les deux meilleurs deuxièmes de ces éliminatoires. Les Eperviers arrachent donc le dernier billet en damant le pion au Bénin et à la RCA qui étaient aussi de sérieux prétendants à la qualification. Bravo les Eperviers.

Juste Le Sage

A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT**



OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg